

SOMMAIRE

RENOUVELLEMENT DU CCQ

Montrer que la politique c'est la vie quotidienne	1
De la démocratie participative plutôt que participassive	2
Tout savoir sur les Conseils Consultatifs de Quartier	2
Nous partîmes deux cents ...	3
Et ailleurs ? Le CCQ de Rennes-Sud gare	3
Nos principales actions depuis 2008	4
Conseil de quartier : connais pas !	5

AU FIL DU TEMPS À BREST

Première rentrée mixte à l'école de Saint-Martin	5
--	---

VIE DANS LES QUARTIERS

Brest-Centre : étudiants et plus de 80 ans	6
--	---

ART ET CULTURE

Images du Postitoscope - Erwan Le Bot	1
---------------------------------------	---

BRÈVES ET AGENDAS

Sanquer en fête	6
Jazz sur la place Wilson	6
Livres... à vous	6
Brèves... de trottoir	6

EDITO

Voici le petit mot de la Vice Présidente pour clôturer ces trois dernières années de Conseil Consultatif de Quartier et introduire les trois prochaines. Je vous invite vivement à venir vous inscrire en mairie pour en devenir membre. La date limite est fixée au 23 mai. Il faut avoir 16 ans, il n'y a pas de limite d'âge !

Nous allons distribuer des affichettes, être présents sur les marchés de Saint Louis et de Saint Martin, communiquer par voie de presse, radio, lettre de quartier pour vous encourager à venir nous rejoindre. Vous pouvez consulter notre site internet www.ccq-brest-centre.net afin d'avoir un aperçu de notre travail. Si vous avez l'envie de communiquer avec les habitants de votre quartier, de participer à ses projets ou tout simplement d'être informé, n'hésitez plus et inscrivez-vous.

Michelle Quéroué-Mary

COMITÉ DE RÉDACTION :

Eliane Abgrall, Jeanne Cornec, Laure Dosso, Jean-Luc Déniel, Michèle Gau, Sabine Guidubaldi, Pascale Hautin, Jacqueline Kernéis, Alain Lambert, Philippe Saget, Marc Suquet



« Montrer que la politique, c'est la vie quotidienne »

La démocratie participative demande une forte volonté politique, une rencontre avec François Cuillandre, maire de Brest, ne pouvait qu'être intéressante à la veille du renouvellement des CCQ.

Qu'attendez-vous d'un CCQ ?

Montrer que la politique, c'est la vie quotidienne. La mise en place d'un conseil de quartier figurait dans le programme de notre liste avant qu'il ne soit rendu obligatoire par la loi. Il permet de faire remonter vers les élus les souhaits des habitants et dans l'autre sens, présenter les projets afin de susciter des améliorations. Plus les projets sont expliqués, mieux ils sont acceptés. Je ne participe pas aux travaux des conseils de quartiers, mais les élus et adjoints de quartier y participent et le bilan de ces bientôt 10 années d'existence est positif.

Les adjoints de quartier sont les présidents de CCQ qui n'ont pas de budget, les CCQ ne devraient-ils pas être plus indépendants des élus ? L'adjoint de quartier a un rôle important dans son quartier et est le lien entre les CCQ et les élus. Il est primordial qu'il s'y sente impliqué. Un CCQ n'est pas une association de défense de quartier totalement déconnectée du conseil municipal. Quand le maire préside le

conseil municipal, il le fait en tant que chef de la majorité et président de l'assemblée. L'adjoint de quartier n'est pas dans le premier rôle. Il n'y a pas de formule idéale. Quant au budget, les mairies de quartier n'en disposent pas. L'essentiel est que les actions dans ces quartiers, dont celles initiées par les CCQ, puissent voir le jour.

Les CCQ ne devraient-ils pas faire plus de place aux gens qui travaillent dans leur quartier ? Les modalités d'admission ont évolué en 2008 ; le quartier du centre est particulier car il compte beaucoup de salariés et de commerces qui contribuent à son animation. Le renouvellement en cours permet aux habitants, mais aussi ceux qui travaillent, de s'inscrire dans le CCQ de leur quartier.

Un souhait ? Que ceux qui se sont impliqués continuent ! S'il y a des améliorations à apporter à leur fonctionnement, leur existence ne peut être remise en cause car ils correspondent à un véritable besoin.

Le postitoscope

a recroisé la vieille anglaise
Elle vient de se remaquiller
toujours en tonalité britannique,
dans l'élégance et la politesse
Rester digne, ne pas s'aigrir
Nouveau siècle, nouveaux forfaits
Dans la nuit les petits lâches
viendront lui taguer quelques rides
Pour les effacer, en passant,
lui murmurer, lui dire
qu'elle est belle et la faire rougir

Erwan Le Bot



« De la démocratie participative plutôt que participassive ! »

C'est au premier jour du printemps (et de la nouvelle année persane, **نوروز**) que nous avons rencontré Réza Salami, adjoint au maire de Brest-Centre et adepte des bons mots, pour lui poser quelques questions sur le conseil de quartier.



Il y a actuellement peu de jeunes au sein du Conseil Consultatif de Quartier (CCQ).

Peut-on espérer mieux lors du prochain renouvel-

lement des CCQ ?

Aujourd'hui, seulement 1% des jeunes s'intéresse à la politique. La nouvelle génération, née avec l'ère informatique, accède instantanément à des informations concernant le monde entier, ce qui tend à substituer le réflexe à la réflexion. Le jeune est convaincu de n'avoir aucune prise sur son environnement. Notre génération a sa part de responsabilité en la matière : exploitation inconsidérée des ressources naturelles, culte de la performance à l'école et dans la vie. Pour la première fois dans l'histoire contemporaine, une génération devient adulte sans pouvoir espérer "mieux" que la précédente.

"On ne peut pas semer des patates et récolter des pastèques".

Aujourd'hui le challenge est d'arriver à initier un dialogue entre générations. Le CCQ peut y contribuer. Instruments de démocratie participative, ces instances, créées en 2002, constituent un outil essentiel en vue de conforter la démocratie représentative en incitant jeunes, étrangers et personnes âgées à s'investir dans ces conseils. Mais qui y retrouve-t-on ? Ceux qui ont déjà accès à l'information. Qui y est actif, y prend la parole ? Ceux qui sont à l'aise dans le débat ; ceux qui ont une expérience du monde associatif.

Sur le plan des principes, il ne fait aucun doute que la démocratie participative joue un rôle conséquent pour soutenir les décisions prises par les élus, dont la légitimité est de plus en plus sapée par la faible participation aux élections. La majorité doit décider pour tous et non pas seulement pour la majorité.

J'ai besoin de votre avis pour prendre des décisions.

Impliquez-vous plus fortement dans ces structures, faites évoluer votre rôle, amplifiez-le ! Il ne faut pas que la démocratie participative se résume à une démocratie « participassive » !

Les CCQ permettent des rencontres conviviales et des échanges d'idées entre personnes qui, sans ce truchement, ne se rencontreraient jamais. Le CCQ de Brest-Centre contribue à l'information des habitants par sa lettre et son site internet. Il effectue un travail bénévole, honnête et non politisé. A titre d'exemple, il lui a incombé de procéder au choix des noms de stations de tram, et les propositions formulées dans ce cadre ont généralement été approuvées par les élus. Le CCQ contribue à l'amélioration des conditions de vie au centre ville pour tous les brestoises : aménagements récents du square Kennedy, jeux de la place Wilson ou du cours Dajot. D'autres actions sont encore prévues, comme la rénovation, entre autres, des places Sanquer et Guérin.

Y aura-t-il à l'avenir un lieu propre à la Mairie de Quartier de Brest-Centre ?

Nous disposons d'ores et déjà d'un espace où nos services sont regroupés. Mais nous réfléchissons à un véritable lieu dédié, qui viendra en son temps. Il faut être patient, notre Mairie de Quartier est encore une création très récente.

Tout savoir sur les Conseils Consultatifs de Quartier

L'état et le conseil municipal ont fixé les règles du jeu ...

Le projet de loi relatif à la démocratie de proximité adopté au sénat le 13 février 2002 définit l'existence des conseils de quartier. La loi laisse la liberté au conseil municipal pour définir son organisation :

« Art. L. 2143-1. - Dans les communes de 80 000 habitants et plus, le conseil municipal fixe le périmètre de chacun des quartiers constituant la commune.

Chacun d'eux est doté d'un conseil de quartier dont le conseil municipal fixe la dénomination, la composition et les modalités de fonctionnement.

Les conseils de quartier peuvent être consultés par le maire et peuvent

lui faire des propositions sur toute question concernant le quartier ou la ville. Le maire peut les associer à l'élaboration, à la mise en oeuvre et à l'évaluation des actions intéressant le quartier, en particulier celles menées au titre de la politique de la ville.

Le conseil municipal peut affecter aux conseils de quartier un local et leur allouer chaque année des crédits pour leur fonctionnement. »

Les modalités de recrutement et de fonctionnement à Brest ont fait l'objet de délibérations du conseil municipal. Les habitants, membres des conseils de quartier s'engagent pour 3 ans, doivent être âgés de plus de 16 ans et habiter à Brest. Les associations et équipements de quartier sont pré-

sents par les représentants qu'ils mandatent. Le conseil de quartier est composé des habitants qui se sont inscrits, des représentants des associations et d'élus (quatre de la majorité et un de l'opposition). L'adjoint au maire est le président du CCQ.

Les CCQ de Brest ne disposent pas de budget propre.

Rejoignez le CCQ

DATES LIMITES D'INSCRIPTION : 23 mai

OÙ S'INSCRIRE ?

- internet :

<http://conseils-consultatifs-quartiers-brest.fr>

- par courrier à : Direction de la proximité
Mairie de Brest-Centre

2, rue Frézier
29200 Brest

« Nous partîmes deux cents mais ... trois ans plus tard, nous ne sommes plus qu'une poignée »

Nous étions nombreux un certain soir de juin 2008 dans la grande salle du Quartz lors de la séance de présentation des CCQ à tous les candidats, mais en mars 2011, lors des dernières réunions « plénières » du CCQ de Brest-Centre nous ne sommes plus qu'une trentaine. Pourquoi cette désaffection ? Pourquoi certains membres désirent-ils continuer ?

Pour réaliser cet article, nous avons interrogé quelques membres de notre Conseil de Quartier qui ont arrêté ou vont arrêter plus ou moins rapidement, qui veulent continuer pour une autre mandature ou qui se sont inscrits en cours d'année.

En général, toutes les personnes inscrites au CCQ l'ont fait par désir de participer à la vie de la commune et de son quartier. C'est la mise en place de ce qu'on appelle la Démocratie Participative. Certains pensaient, peut-être un peu égoïstement, qu'ils allaient pouvoir faire passer leurs intérêts personnels : élagages des arbres devant leurs fenêtres, emplacements de stationnement devant chez eux... D'autres se disaient qu'ils allaient être informés de projets plus ou moins secrets... Après quelques réunions, ils se sont vite aperçus que le CCQ recevait des informations et ne donnait qu'un avis consultatif sur des projets beaucoup plus vastes comme l'axe St Pol Roux - Kerfautras, la liaison Port - Centre ville.

Le Conseil ne doit pas être considéré comme un tremplin vers de nouvelles responsabilités politiques, même si les divers courants politiques y sont représentés.

Les deux principaux griefs de ceux qui ont « jeté l'éponge » en cours de route sont le temps nécessaire à la réalisation d'un projet et le manque de budget propre.

Certains projets mettent beaucoup de

temps à se réaliser mais il faut savoir qu'ils sont contraints par les budgets de la municipalité qui ne sont pas extensibles, sont votés une fois par an et font intervenir souvent plusieurs services, ce qui ne simplifie pas la gestion du projet.

Ainsi, la refonte de la rue Richelieu qui était prévue en 2008, n'est toujours pas réalisée. Pourquoi ? Les travaux de chauffage urbain dans le quartier qui n'étaient pas prévus à l'époque de l'élaboration du projet, ont pris du retard ; le plan de déplacement, incluant bus et bande cyclable vient juste de voir le jour. Les élus ont mis un certain temps pour se mettre d'accord (faut-il enlever les places de stationnement ? et les arbres ? pour faire cohabiter les bus et les vélos ?). Cette année 2011, la décision a été prise pour refaire la rue Richelieu.

Si le CCQ veut développer ses propres idées ou des projets d'animation, cela implique généralement des frais que la mairie peut (ou non) prendre en charge. Le CCQ est donc tributaire du bon vouloir de la municipalité. Mais avec l'aide du service de la Proximité, il est possible de monter des projets en faisant participer financièrement les différents services. C'est ainsi que nous avons pu avoir des subventions du service « Internet et expression multimédia » pour

l'édition de cette lettre et l'hébergement du site internet. Pour l'animation dans les quartiers, le CCQ peut demander l'aide des services municipaux et des structures de quartier (patronage, bibliothèques...).



Accueil des 750 membres des CCQ de Brest en 2008

Les membres du CCQ Brest-Centre qui veulent continuer pour une autre mandature, ont appris à travailler en groupe avec ce type de contraintes de temps et d'argent. Cela a favorisé les échanges et développé des liens sociaux au sein des groupes.

Afin d'accroître leur action au sein du quartier, ils ont créé la fonction de « référents » de secteurs. Ces référents, proches des habitants, sont devenus leurs porte-parole vis à vis de la municipalité. Ils restent donc essentiellement force de proposition.

Les membres du CCQ Brest-Centre jugent leur bilan très positif et ils en sont fiers !

La synthèse de leurs actions est présentée dans cette lettre.

Et ailleurs ? le CCQ de Rennes-Sud gare

Lundi 28 mars, une délégation d'un conseil de quartier de Rennes est venue nous rendre visite avec son élue et des membres de leur direction de quartier (l'équivalent de notre direction de la proximité). La journée nous a permis de faire connaissance. Comment cela se passe-t-il ailleurs ?



La salle du conseil municipal mobilisée pour la rencontre des CCQ de Brest et de Rennes-Sud gare

Le poids et le choix des mots. Le "consultatif" n'apparaît pas dans les publications de nos amis rennais : Conseil de Quartier tout simplement, on ne parle pas de membres de CCQ mais tout simplement d'habitants, le bureau devient un comité de pilotage constitué des animateurs de commissions, de l'élue de quartier et de la Direction de Quartier. Une de ses tâches : réfléchir à l'utilisation de l'**enveloppe attribuée au quartier**. (6 000€ pour ce quartier). Trois commissions (Cadre de vie, Culture et Rayonnement, Ensemble et Solidaire) et des groupes de travail (mémoire de quartier, communication) viennent compléter le dispositif. Il nous a semblé que le travail de la commission Cadre de vie était très concret et que les demandes (espaces verts, voirie,...) étaient étudiées **sur le terrain avec les services techniques**.

En septembre les CCQ de Brest iront à Rennes et nous vous en dirons plus !

Nos principales actions depuis 2008

Communication avec les habitants



• Communication vers les habitants, entre les membres du CCQ et vers les élus avec la création du site internet (26 mars 2010) :

<http://www.ccq-brest-centre.net>



• Edition tous les deux mois d'informations sur le quartier au travers de « La lettre de Brest-Centre » depuis juin 2009 (soit 10 numéros tirés à 3500 exemplaires).



• Nomination de référents dans les 9 secteurs du quartier pour relayer les questions des habitants auprès de la municipalité.

Aménagement du quartier Brest-Centre



• Visites de quartier de l'adjoint au maire dans chacun des 9 secteurs de Brest-Centre depuis avril 2009 permettant de passer en revue les problèmes concrets.

• Aménagement de l'axe St Pol Roux - Arago et Arago - Kerfautras.



• Pieds de vigne-vierge plantés le long du mur de l'école Sanquer pour éviter les tags (mars 2010).

• Fresque sur l'école Sanquer.
• Marché alimentaire sur la place Sanquer le mercredi matin (en cours).

Développement durable



• Collecte et recyclage de sapins de Noël "Sapins Malins" sur les places Guérin et Wilson.

• Soutien aux initiatives de "paniers bio" en ville.

• Ouverture des cours d'école et réglementation des espaces verts.

Commandes de la mairie



• Nom des futures stations de tram.
• Emplacements pour de nouveaux panneaux d'expression libre.

• Commissions inter-quartier :
- parcours d'interprétation des Capucins,
- oeuvres d'art sur le parcours du Tram.

Informations et formations



• Visite du Spenot.
• Réunions publiques sur l'eau.
• Budget de la mairie.
• "Caractérisation" de Brest-Centre.
• Formation à l'animation de réunions.

Côté festif du CCQ



• Pique-nique sur la place Sanquer chaque année depuis juin 2007.

• Jazz sur la place Wilson (28 mai prochain).

• Circulation gratuite de livres (Livres... à vous, en cours).

• Fête des 150 ans du quartier Saint-Martin.

Conseil de quartier : connais pas !

C'est la triste réponse que l'on entend le plus souvent lorsque l'on passe près de deux heures en fin de journée, au centre ville, à interroger quelques commerçants et clients.



Bien sûr, il faut relativiser la portée du travail réalisé : poser la question « connaissez-vous le Conseil de quartier ? » à 20 personnes seulement, ne constitue pas la trame d'un sondage représentatif. Mais tout de même, la grande majorité des personnes

rencontrées ignore l'existence de notre Conseil.

Après avoir répondu oui ou non à la première question, nous avons expliqué notre objectif aux habitants ignorant l'existence du Conseil : la plupart des personnes interrogées reconnaissent l'intérêt d'une telle structure. L'avantage essentiel suggéré est l'interface entre les élus et les habitants mais aussi la fourniture d'informations à ces derniers. L'image de représentants d'une copropriété a été utilisée pour décrire le rôle des membres du Conseil.

Quant aux problèmes qui semblent essentiels aux habitants et qui, selon eux, devraient être pris en main par le Conseil, ils sont résumés par le trio : tramway, insécurité, propreté. Encore faut-il pondérer pour ce qui est du

premier, les personnes interrogées reconnaissant le plus souvent que le dérangement est transitoire et que l'on peut espérer une nette amélioration à l'issue des travaux entrepris. Enfin et dernier coup dur, personne ne semble connaître le site internet ou la lettre de Brest-Centre.

En posant ces questions, nous étions pleinement dans le rôle que nous nous sommes définis : le contact avec les habitants. Il reste encore bien des efforts à accomplir pour faire connaître l'existence du Conseil et son travail. Nul doute que c'est l'une des tâches à laquelle devra s'atteler le nouveau Conseil. Mais l'utilité reconnue par les habitants de l'existence d'un Conseil de quartier ne peut qu'encourager les futurs conseillers.

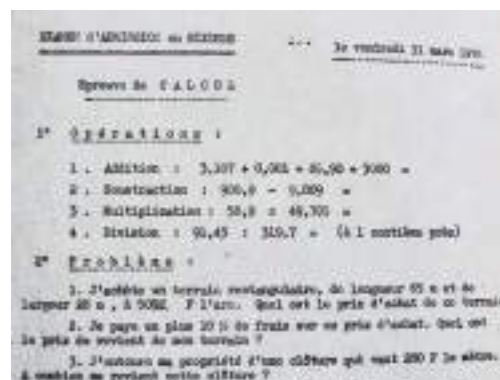
Première rentrée mixte à l'école Saint Martin :

Septembre 1977 : mixité oblige, fusion avec La Providence, premier contingent de filles.

Pour moi, entrée en CM2 dans la 7^e Rouge d'Henri Paugam, le « maître », en blouse grise. M. Pellé enseignait dans la 7^e Blanche. M. Riou et Mme Quéguiner complétaient l'équipe pédagogique dirigée par l'abbé Hervé Moal, pièce maîtresse de l'école. On y entrait par le 21, rue Massillon, par un porche au plancher de bois puis une légère côte jusqu'à la cour. A l'instar du poème de René-Guy Cadou, la classe sentait le bois, l'encre et la craie. Les doubles pupîtres étaient dotés d'encriers, le sarrau, de mise. M. Paugam nommait les élèves par leur patronyme : il eut du mal à appeler les filles par leur prénom.

Travail, respect, rigueur et discipline réglaient nos journées, au son de la cloche. On n'y enseignait pas les maths modernes aussi les débuts furent-ils laborieux: prix de revient, bénéfice, fuite de robinet, trains qui se croisent ; chaque mercredi matin, interrogation écrite sur dix verbes parmi ceux à apprendre dans le Bescherelle. M. Paugam corrigeait pendant la récréation ; détente et bourse aux timbres enfin ; bons points, tableau d'honneur et classement pour récompense; classement annuel dans le Palmarès distribué à tous en fin d'année scolaire. Pour la gym, des agrès étaient installés au plafond du préau.

La salle de L'Avenir, communiquant avec l'école, accueillait cinéma et spectacles. Le samedi matin, c'étaient les « travaux manuels » encadrés par des parents bénévoles : broderie, tricote (layette) et poupée en chiffon pour les filles, maquettes pour les garçons, gravure sur bois pour tous ! On apprit à jouer aux billes et au football.



La caravane annuelle de Saint-Martin !

Le moment phare était sans conteste la promenade de fin d'année, événement à St-Martin qui voyait s'étirer, depuis les places M. Gillet et Guérin, un cortège d'environ deux cents voitures et d'une bonne dizaine de cars, arborant les fanions de l'école (triangles de toile fixés sur un bâton de bois), emmené par la Simca 1000 de l'abbé Moal à destination d'une plage alentour. Après la messe et le pique-nique, l'après-midi voyait défiler jeux et concours entre équipes aux couleurs des classes (rouges ou blanches). Après un nettoyage en règle des lieux, le cortège se reformait pour le retour. Cette école « à l'ancienne » nous a appris les savoirs (écrire, lire, compter) et aussi les valeurs éducatives essentielles à la vie sociale. La cloche s'est tue le 30 juin 1984, M. Riou, M. Moal puis M. Paugam nous ont quittés. A son tour, en octobre 2010, la silhouette de l'école s'est effacée du quartier... mais jamais de l'esprit des élèves.

Brest-Centre : étudiants et plus de 80 ans...

Régulièrement, les données issues des recensements, des diverses enquêtes et statistiques de l'INSEE, de la CAF, de l'état-civil sont croisées et donnent lieu à un état de la population de Brest et de ses quartiers. Nous livrons ci-dessous les points forts de cette "caractérisation" de notre quartier.

1/4 des 18-24 ans de Brest habitent Brest-Centre et notamment Saint-Martin, proche des universités, qui propose de petits logements.

1/5 des plus de 80 ans habitent le centre ville. Cette proportion est en hausse depuis 2007.

Si notre quartier compte moins de "0-5ans" (5%) que la moyenne brestoïse (7%), on y constate une hausse des naissances de plus de 10% entre 2008 et 2009 alors que dans les autres quartiers on observe un recul de plus de 5%.

Le nombre de cadres habitant dans le centre est deux fois plus important que dans les autres quartiers et celui des ouvriers deux fois moins !

41% des gens qui habitent notre quartier y travaillent.

Ces données qui seront complétées ultérieurement, sont importantes pour anticiper le besoin en équipements, le traitement de la dépendance, les postes d'assistantes-maternelles...

Elles permettront aux prochains membres des CCQ de mieux comprendre leur quartier.

Sanquer en fête : 5 ans déjà...

On s'inscrit dans la durée et le succès avec cette 5^e édition programmée le samedi 5 juin de 10h à 17h.

Quelques nouveautés : un vide grenier pour les enfants (de 10h à 12h) sous la responsabilité des parents, le lancement de l'opération « livres... à vous », et les incontournables : visite du quartier avec Réza Salami, adjoint au maire, pot de l'amitié, pique nique et scène ouverte. Cette animation de quartier doit son succès à une excellente collaboration entre le PLM Sanquer et Groupe "animation" du CCQ. D'autres acteurs s'investissent : l'école Sanquer, les associations et les riverains. Les commerçants du secteur sont invités à participer.

Jazz sur la place Wilson samedi 28 mai - de 15h à 17h

Arpège, la bibliothèque municipale et le CCQ Brest-Centre invitent les habitants du quartier à participer à une animation sur le jazz sous le kiosque de la place Wilson. Un historien, Alain Boulaire, viendra nous expliquer comment le jazz s'est développé en France à partir de Brest !

Les 20 musiciens de "Jazzyroise Big Band" et les danseurs de "Swing du Tonnerre" feront danser les spectateurs sur des airs de l'époque.

« Livres... à vous » : lancement le 4 juin

Cette initiative est proposée par le groupe "animation, culture et patrimoine". L'objectif est de faire circuler librement et gratuitement des livres en centre ville, de créer un lien nouveau entre les lecteurs, de placer le livre accessible à tous au centre d'une sorte de jeu de piste. Deux collectes sont annoncées : le samedi 14 mai de 10h à 12h, au marché de Saint Martin et le dimanche 22 mai (mêmes horaires) au marché de St Louis.

Merci de nous aider à lancer ce projet en apportant vos livres à ces dates.

Brève... de trottoir ! La portion de trottoir qui se trouve face à la poste, très dangereux en raison du dénivelé d'environ 25% après les travaux du tram, sera modifiée suite à la demande d'une élue auprès du service Voirie- Réseaux - Infrastructures de BMO (confirmé par courrier du 03/01/2011).

AGENDA

- 14 avril 20h30** - Vauban : Concert Accords.MJC : "Jade et O. de la Varenne"
- 15 avril** - PL Guérin : assemblée générale
- 16 avril 20h30** - PLM Sanquer : soirée bretonne
- 19 avril 18h30** - MJC Harteloire : assemblée générale
- 30 avril 10h à 15h** - place de la Liberté : Brest fête le sport
- 1 mai 10h à 18h** - PLM Sanquer : kermesse
- 4 mai - 14h30** - Faculté Ségalen (amphi 3) : dictée de l'Europe
- 7 mai 14h à 18h** - place de la Liberté : journée de l'Europe
- 14 mai 10h à 12h30** - Halles St-Martin : "Livres... à vous" - collecte de livres
- 17 mai 10h30** - auditorium du conservatoire : concert par l'orchestre symphonique universitaire
- 19 mai 17h30 à 19h** - Port : visite de quartier
- 21 mai** - PL Guérin : challenge de basket M. Abgrall
- 21 mai 10h30** - MJC Harteloire : moment café
- 21 mai** à partir de 10h : fête des 150 ans du quartier St-Martin avec le bagad kevrenn Sant Mark
- 22 mai 10h à 13h** - marché St-Louis : "Livres... à vous" - collecte de livres
- 22 mai** - PL Guérin : sortie zoo de Pontscorff
- 23 mai** : date limite d'inscription au CCQ
- 28 mai 15h à 17h** - place Wilson : Jazz
- 31 mai 18h30** : accueil des nouveaux membres des CCQ par F. Cuillandre
- 2 au 4 juin** - place Guérin : Foire aux croûtes
- 2 juin** - salle G. Vigier : basket - challenge Monéo (cadets) et G. Omnès (cadettes)
- 4 juin 10h à 17h** - place Sanquer : Visite de quartier, pique nique et vide - grenier enfants
- 21 juin** - PL Guérin : fête de l'été
- 26 juin** - PL Guérin : fête de plein air

Bibliothèque pour tous 31, rue du Château Brest

- ouverte à tous
- bibliothécaires bénévoles à votre écoute
- permanences :
mardi : 14h30 - 17h, mercredi : 10h - 12h, vendredi : 16h - 18h, samedi : 10h - 12h

Participez à la rédaction de la lettre Rejoignez le CCQ

contact_brest-centre@ccq-brest.net
Conseil Consultatif de Quartier Brest-Centre
Mairie de quartier
2, rue Frézier - BP 92206
29222 Brest Cedex 2
<http://www.ccq-brest-centre.net>